



Société Coopérative Plaine Energie Citoyenne

Société Coopérative d'Intérêt Collectif par actions simplifiée à capital variable

17 rue d'Enghien – 93200 Saint-Denis

845 057 496 RCS Bobigny

Procès-verbal de la 7^{ème} Assemblée Générale de la Coopérative

Le 20 juin 2025 de 18h00 à 21h00

à la Serre Wangari,

12 rue Albert Dhalenne, à Saint-Ouen-sur-Seine.

Avec 19 personnes physiques présentes et 27 représentées, ainsi que 5 personnes morales présentes et 4 représentées soit 55 sur 133 sociétaires (personnes morales et personnes physiques), le quorum est atteint avec 41,35%.

Rappel de l'ordre du jour

Accueil et émargement à 17h30, début des échanges à 18h00

- Nomination des secrétaires et président de séance
- Rapport d'activité de l'année 2024-25
- Rapport comptable de l'année 2024
- Projection et premiers éléments sur 2025
- Nouvelles candidatures au Conseil Coopératif
- Questions diverses

Nomination des secrétaires et président de séance

Sont désigné.e.s par l'assemblée un président de séance (Juan Teruel), une secrétaire de séance (Eugénie Ponthier) et deux assesseurs (Martine Tiercelin et Matthieu Kruger)

Rapport d'activité 2024

Commun aux 2 structures homonymes, association et coopérative.

- rappel fin 2023
- Green Kommon, dépôt du dossier en partenariat avec la coopérative La Main à France 2030 / Ministère de la Culture.

Activités 2024 par trimestre

1er trimestre

- Atelier Solarcoop à Stains.
- Appel d'offres à Saint-Ouen pour la centrale de Saint-Ouen. Pec a gagné.

2ème trimestre

- Avril 2024, travaux de la centrale de Jean de la Fontaine.
- Fête des Tulipes.
- Green Kommon : gagné en partenariat avec la coopérative La Main, budget de 2,7 millions d'euros dont 1,4 de subventions France 2030.
- Visite d'une installation solaire thermique
- Nettoyage des panneaux à Epinay.
- Film sur le chantier de Saint-Ouen en drone par ARTELIA (mécénat d'entreprise).
- AG en juin

3ème trimestre

- Appel d'offre pour le montage juridique dans le cadre de Green kommon. La coopérative Coopawatt est retenue.
- Projet Politique de la ville gagné, 20 ateliers à faire. Demande de décalage sur 2025 car pas eu le temps de réaliser les ateliers sur 2024.
- Branchement de la centrale JDLF en septembre.
- Green Kommon, embauche de Vincent Guimas comme chef de projet
- Ecole PEF peut être bientôt en gestion par PEC après réhabilitation

4ème trimestre

- Participation aux réunions autour de Fabriques d'Avenirs.
- Arrivée de Clara Sanchez le 18 novembre salariée à plein temp dont 50% financé par Green Kommon
- Participation à la visite de la secrétaire d'Etat à l'ESS à Mains d'Œuvres à Saint-Ouen

début 2025

- Rencontre avec les villes pour des lieux pour les ateliers de sensibilisation à l'énergie
- Formation ADEME sur le photovoltaïque
- Nettoyage des panneaux à Jean Jaurès à Epinay
- Journée de COPEC à Mains d'œuvre. C'est un partenariat européen des communautés d'énergie. Partage avec d'autres pays. Bonne opportunité de faire connaître PEC.

- Passage avec une caméra thermique sur les panneaux de Jean Jaurès pour voir si tous les panneaux produisent bien.
- Outils de communication relancés avec youtube, linkedin
- L'outil pédagogique avec panneau et moteur est de nouveau complet (moteur retrouvé)
- Partenariats universitaires relancés
- Bon partenariat avec le service d'ESS de Plaine Commune avec Marianne Villain.
- Fabriques d'Avenirs, possibilité de financement.
- FOL 93 nous accorde un 2è financement du dispositif local d'Accompagnement, pendant 1 an, coach accompagnement sur les finances, budgets et financements.
- Partenariat avec la Fondation ARTELIA annonce d'une subvention prévue pour PEC association de 12 000€
- Sensibilisation de 5 classes le 16 juin à Jean Jaurès
- Explication sur les boucles d'autoconsommation, 2 km en ville et 10 km à la campagne.
- Explication sur le fonctionnement de l'association et de la coopérative, les interactions
- Projets 2025 et 2026

1ère résolution : Approbation du rapport d'activité 2024-2025

L'Assemblée Générale, statuant en la forme ordinaire, approuve le rapport d'activité présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rapport comptable 2024 présenté par Matthieu Kruger

Sont présentés successivement :

Un état du sociétariat au 30-05-2025

Un bilan simplifié et le compte de résultat

Une projection sur 2025

Pour le détail, voir rapport comptable de notre cabinet d'expertise comptable LJC Conseil.

2ème résolution : Approbation du rapport comptable 2024

L'Assemblée Générale, statuant en sa forme ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de 2024, approuve le rapport comptable présenté.

Celui-ci faisant ressortir un résultat net comptable positif de 3 571 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3ème résolution : Affectation des résultats

L'Assemblée Générale, statuant en sa forme ordinaire, après avoir constaté l'existence d'une perte nette de 5 901 euros au titre des exercices précédents, décide, sur proposition du conseil coopératif, d'affecter ce résultat en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4ème résolution : Constatation du nouveau capital social

L'Assemblée Générale, statuant en sa forme ordinaire, constate ainsi que, en date du 31 décembre 2024, le capital social de la SCIC SAS à capital variable s'élève désormais à 76 050 €, formé de 1 521 parts sociales de 50 euros chacune, entièrement souscrites et libérées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Renouvellement du conseil coopératif

Composition actuelle du Conseil Coopératif :

Les membres du Conseil Coopératif sont 12 :

Matthieu Kruger, Junot Blaise Ndjinkeu, Martine Tiercelin, Sylvain Loison, Rémy Prat, Anne Vauvray, Joël Richard, Thérèse Ndenga Ngoma, Boris Deroose, Juan Teruel, François Poux et Kouider Benmebarek

Renouvellement du Conseil

Pour Mémo, le Conseil Coopératif est constitué de 3 à 15 membres. Il est renouvelable par moitié tous les 3 ans. Ce renouvellement ayant eu lieu lors de l'AG 2022, il convient de procéder au renouvellement de 5 membres cette année. Ce sont les candidatures des 5 membres les plus anciennement élus qui sont soumises au vote, à savoir : Rémy Prat, Anne Vauvray, Thérèse Ndenga Ngoma, Sylvain Loison, Joël Richard

Rémy Prat et Anne Vauvray ont souhaité se représenter

Sylvain Loison et Joël Richard n'ont pas souhaité se représenter.

Philippe Thievenaz présente sa candidature.

Rémy Prat, Anne Vauvray et Philippe Thievenaz sont élus à l'unanimité.

Thérèse Ndenga Ngoma est élue à l'unanimité moins 4 abstentions

5ème résolution : Composition du conseil coopératif

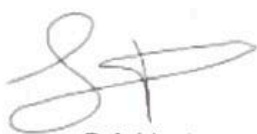
L'Assemblée Générale, statuant en la forme ordinaire, accepte les candidatures de Rémy Prat, Anne Vauvray, Thérèse Ndenga Ngoma et Philippe Thievenaz, portant ainsi à 11 le nombre de membres du Conseil Coopératif.

Questions diverses

Néant

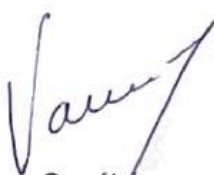
Fin de la 7ème Assemblée Générale de la coopérative Plaine Energie Citoyenne.

À Saint-Denis, le 20 juin 2025



Président
Juan TERUEL

(Nom Prénom + signature)



Secrétaire
Anne VAUVRAY

(Nom Prénom + signature)



Assesseurs
Martine TIERCELIN
Matthieu KRUGER

(Noms Prénoms + signatures)